

Le Plan de déplacement urbain enfin sur les rails

L'avant-projet détaille les enjeux. Le détail des mesures tombera dans les prochains mois



Le doublement de la D9 entre le pays d'Aix et celui de Vitrolles pourrait enfin se concrétiser : une dernière concertation publique doit se dérouler au printemps.

/ PHOTO SERGE MERCIER

Tout arrive. Même le Plan de déplacement urbain (PDU). Il pourrait être arrêté à la fin de l'année, tandis que les dispositifs réglementaires se bousculent pour éviter à l'État de payer de lourdes amendes à l'Europe faute de respecter le mimin des seuils de pollution acceptables. Or, le PDU, s'il sert à organiser les déplacements sur un territoire, permet d'agir sur ce levier aussi.

Le document est en phase d'approbation par les élus et pourrait être voté en conseil communautaire en juin. Il pose la "réduction de la place de l'automobile au profit d'autres modes de déplacements moins polluants et consommateurs d'énergie". Jean Chorro, adjoint au maire d'Aix en charge des transports à la CPA, résume : "Le budget communautaire transports est passé de 15 à 80M€ depuis 2001. La proportion des usagers du réseau de bus a augmenté de 9 à 23 millions avec un ticket passé de 3,3€ à 1€. On travaille sur de multiples pistes : transports à la demande, covoiturage, plan de déplacement des entreprises..." Mais aussi réflexion sur la tarification du stationnement ou livraisons.

PARCS RELAIS ET DE PERSUASION

Le processus a été lancé en 2003. Aux Hauts de Brunet, au Krypton (dont la capacité va être triplée), route des Alpes, on laisse sa voiture garée et gardée à ces entrées de ville stratégiques moyennant 2€ et on-part en bus dans le centre. Soit 120 000 usagers en 2009. De nouveaux équipements sont prévus. Les parcs de persuasion à l'entrée des villages vont éga-

lement se multiplier (1 149 places créées depuis 2003) à La Pioline, Meyrargues, Les Pennes, Cabriès et Venelles.

TRANSPORTS EN COMMUN

Le parc de bus devrait progressivement être remplacé par des engins électriques. Une navette spécifique au pôle d'activités sera lancée; les travaux de la gare routière ont débuté, ceux du pôle multimodal du Plan d'Aillane itou. C'est le gros morceau censé mailler les déplacements du territoire : de site, aux Milles, se répartiront les lignes directes avec les villages sans passer par la ville centre pour rejoindre les zones d'activités, la gare TGV et l'aéroport. Philippe de Saintdo, président de l'association des entreprises du Pôle, attend beaucoup de cet équipement : "Attention de ne pas nous doter d'une Ferrari qui débouche sur une 4CV. Du Plan d'Aillane, l'offre de transports vers les zones d'activités doit être performante."

BUS ET CARS À HAUT NIVEAU DE SERVICE

Ces "super bus" emprunteront des couloirs dédiés donc ils sont plus rapides et mieux cadencés. À condition d'avoir des couloirs de bus. Le 1^{er} BHNS attendu d'ici fin 2013 reliera le Val Saint-André aux Milles. Le 2^e concernera les quartiers ouest. Les cars haut niveau de service, eux, relieront directement les villages avec des couloirs de bus. "Dans les deux cas, précise-t-on à la CPA, on vise des déplacements aussi rapides que les tramways avec 90% de site propre. Y compris hors agglomération avec des linéaires sur plusieurs dizaines de kilomètres." Pour rappel, 5,6km de

couloirs de bus ont été créés à Aix en... 11 ans.

VOIE DÉDIÉE SUR AUTOROUTE

Sur la bande d'arrêt d'urgence de l'A51, il permettrait aux transports en commun d'être plus efficaces et donc plus utilisés. Ce dossier piétine, les compétences décisionnelles étant partagées. La mise en mouvement du Syndicat départemental mixte des transports, tel qu'il en résulte d'une résolution votée le 14 février (voir La Provence du 16 février) fera peut-être avancer le schmilblick.

LA RD9

Le doublement de cet axe majeur entre le pays d'Aix et celui de Vitrolles pourrait enfin se concrétiser : une dernière concertation publique doit se dérouler au printemps, le projet définitif bouclé, le début des travaux lancé en septembre 2014.

LE FER

Dans le registre du très long terme, le PDU ambitionne également voir le TER transformé en RER sur l'axe Marseille-Sissteron via Aix, et rouvrir la ligne Aix-Rognac; des emplacements ont été réservés pour des haltes ferrées à La Calade, Venelles, Luynes, en ce sens.

"Mon PDU est élaboré pour dix ans mais il ne sera jamais figé, prévient Jean Chorro, il sera amené à être amélioré constamment. Il faut créer, inventer, diminuer la pollution, pas seulement pour les êtres vivants, mais aussi nos monuments historiques". Ça, c'est dit.

Carole BARLETTA
cbarletta@laprovence-presse.fr

REPÈRES

Le tribunal administratif de Marseille avait annulé en 2008 le PDU de la CPA qui l'avait adopté en juin 2005. Ce jugement fait suite à la requête déposée par Cyril di Méo, alors conseiller municipal (Verts) et deux associations de défense de l'environnement. Le tribunal avait estimé le plan insuffisamment ambitieux en terme de réduction de la circulation automobile.

LE TÉMOIGNAGE de J.-Pierre Dufour, élu CPA

Le maillon à la chaîne : le plan Vélo



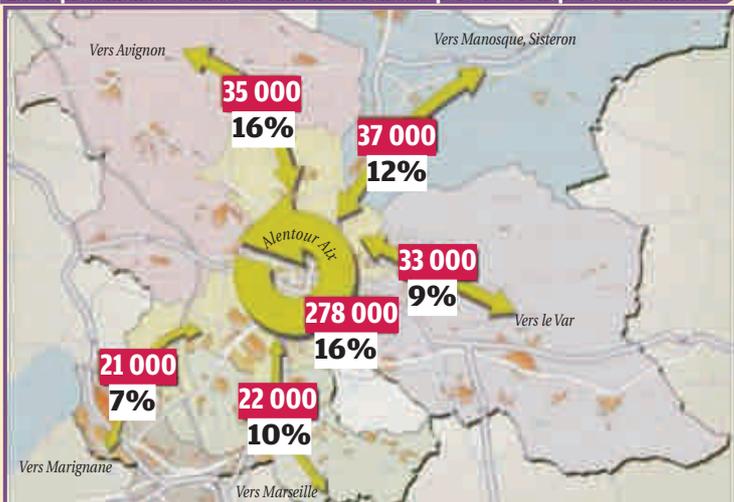
Comment rendre le vélo utilitaire, abordable voire, agréable? / P.H.S.M.

Cyclotouriste émérite dans la vie, Jean-Pierre Dufour, le maire de Saint-Estève-Janson, est logiquement vice-président délégué aux modes actifs. "Puisque se déplacer à vélo n'est plus comme autrefois un mode doux", s'amuse-t-il. Il travaille sur un plan Vélo à l'échelle communautaire, "puisque'on part du principe qu'il peut être un moyen de transport alternatif à la voiture dans le cadre urbain voire, périurbain". La moitié des déplacements constatés se font en voiture, la plupart du temps avec une seule personne à bord, et pour moins de 5 km. "À portée de vélo, donc", estime Jean-Pierre Dufour. Comment rendre le vélo utilitaire (à ne pas confondre au vélo de loisirs) abordable voire, agréable? Les études portent sur les infrastructures nécessaires.

L'expérience du V'Hello, en revanche, semble définitivement enterrée, l'expérience aixoise avec Decaux et ses répercussions financières ayant visiblement durablement "traumatisé" certains élus. Jean-Pierre Dufour espère arracher une subvention CPA qui encouragerait l'achat de vélos à assistance électrique.

Autre projet : CPA, Région, Département et SNCF vont aménager l'ancien local Sernam à la gare SNCF. Au mieux, pour en faire une Maison du vélo que Jean-Pierre Dufour rêve multifonctions : parkings relais pour les usagers du train qui pédalent ensuite vers leur lieu de travail ou d'études; école du vélo; atelier de réparations; éducation à la pratique; location. La CPA a émis des réserves, craignant des mélanges public-privé discutables en terme de règles de la concurrence... Rien n'est encore figé mais la jolie Maison du vélo pourrait se transformer en parking-relais pur et simple. Ce qui déjà est nettement moins ambitieux.

Les déplacements tournés sur Aix-en-Provence et part des transports en commun



CHAQUE JOUR

1,5 million de déplacements en pays d'Aix, dont 65% en voiture
110 000 véhicules/jour sur les rocades aixoises

RÉPARTITION

